

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	51

CONVOCATION

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

OBJET

Subvention à l'association
Fête des Potiers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Présents : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

Absente : Nathalie RIBAUT

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-038-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 1 300 € de l'association « Fête des Potiers » pour l'organisation de la Fête des Potiers 2024 qui aura lieu les 27 et 28 juillet ainsi qu'une aide logistique :

Mise à disposition de deux à trois personnes pour le montage et le démontage

Un camion-benne avec remorque pour transport de matériel
Ce sera la 33^{ème} édition de la Fête des Potiers à Moulins la Marche : 10 000 visiteurs attendus, potiers céramistes professionnels de toute la France, un village artisans autres (travail du bois, du verre, de la pierre du fer...)

- Vu l'article L2311-7 du code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents

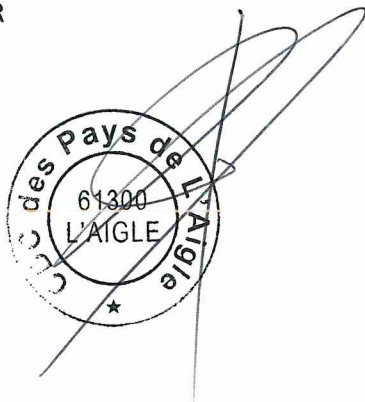
Le Conseil après en avoir délibéré :

- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 1 300 € à l'association « Fête des Potiers » pour l'organisation de la 33^{ème} édition de leur manifestation annuelle,
- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une aide logistique et matérielle pour l'organisation de la Fête des Potiers :
 - Mise à disposition de deux à trois personnes pour le montage et le démontage
 - Un camion-benne avec remorque pour transport de matériel
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024.

VOTE : UNANIMITÉ

Acte reçu en préfecture le 03 AVR. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 03 AVR. 2024

Le Président,
Jean SELLIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-038-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024